



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

18300-F

Distr. LIMITEE

PPD.162(SPEC.)

2 mai 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Réunion sur la coopération entre le Brésil et certains  
pays africains dans le domaine agro-industriel

Sao Paulo (Brésil), 6-10 novembre 1989

RAPPORT\*

---

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Notes explicatives

<b>ABC</b>	<b>Associação Brasileira da Co-operação (Association brésilienne de coopération)</b>
<b>ABIMAQ</b>	<b>Associação Brasileira da Indústria de Máquinas e Equipamentos (Association brésilienne des fabricants de machines et de matériel)</b>
<b>CEPD</b>	<b>Coopération économique entre pays en développement</b>
<b>CIP</b>	<b>Chiffre indicatif de planification</b>
<b>CTPD</b>	<b>Coopération technique entre pays en développement</b>
<b>FAO</b>	<b>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</b>
<b>FDI</b>	<b>Fonds de développement industriel</b>
<b>ITAL</b>	<b>Instituto de Tecnologia de Alimentos (Institut de la technologie alimentaire)</b>
<b>PIB</b>	<b>Produit intérieur brut</b>
<b>PNUD</b>	<b>Programme des Nations Unies pour le développement</b>
<b>PO</b>	<b>Programme ordinaire</b>
<b>SIS</b>	<b>Services industriels spéciaux</b>
<b>UNICAMP</b>	<b>Universidade Estadual de Campinas (Université d'Etat de Campinas)</b>

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	4
I. ORGANISATION DE LA REUNION	4
II. EXTRAITS DES EXPOSES PRESENTES A LA SEANCE PLENIERE	7
III. RESUME DES EXPOSES PRESENTES A LA SEANCE PLENIERE PAR LES REPRESENTANTS DES PAYS AFRICAINS	9
IV. PRINCIPAUX DOMAINES OFFRANT DES POSSIBILITES DE COOPERATION ENTRE LE BRESIL ET LES PAYS AFRICAINS	21
V. VISITE D'ITAL (INSTITUT DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE) ET D'UNICAMP (UNIVERSITE D'ETAT DE CAMPINAS)	22
VI. RENCONTRE AVEC DES REPRESENTANTS D'INSTITUTIONS ET DES FABRICANTS BRESILIENS	23
VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	24
 <u>Annexes</u>	
I - LISTE DES PARTICIPANTS	26
II - LISTE DES DOCUMENTS	32

## INTRODUCTION

1. La Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels adoptés par la deuxième Conférence générale de l'ONUDI soulignaient l'importance d'une coopération économique et technique entre pays en développement et la nécessité, pour ces pays, de développer leur agro-industrie afin de favoriser une intégration entre l'agriculture et l'industrie.

2. La Réunion sur la coopération entre le Brésil et certains pays africains dans le domaine agro-industriel a été organisée par l'ONUDI dans le cadre du programme de l'IDDA et des programmes de CEPD/CTPD qu'elle exécute et en coopération avec le Gouvernement de la République fédérative du Brésil. Cette réunion, destinée à promouvoir la coopération entre le Brésil et des pays africains dans le sous-secteur de l'agro-industrie, s'est tenue à Sao Paulo du 6 au 10 novembre 1989. L'Association brésilienne des fabricants de machines et de matériel (ABIMAQ) a fourni les services d'accueil.

### I. ORGANISATION DE LA REUNION

#### Date et lieu de la réunion

3. La réunion s'est tenue à Sao Paulo (Brésil) du 6 au 10 novembre 1989.

#### Participation

4. Ont participé à la réunion des représentants des pays suivants : Angola, Bénin, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Gabon, Guinée-Bissau, Lesotho, Mozambique, Niger, Nigéria, Sao Tomé-et-Principe, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Y ont également pris part les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

5. On trouvera la liste des participants à l'annexe I.

#### Ouverture de la réunion

6. Les participants ont été accueillis par M. Mario Mugnaini Jr, Deuxième Vice-Président d'ABIMAQ, organisme hôte. Dans son allocution, M. Mugnaini a rappelé les liens culturels, économiques et historiques étroits qui existaient entre le Brésil et les pays africains. Il a souligné l'importance de la coopération Sud-Sud et loué les efforts faits par l'ONUDI pour promouvoir la coopération entre le Brésil et les pays africains. C'était la première fois qu'ABIMAQ fournissait des services d'accueil pour ce genre de réunion, mais M. Mugnaini a assuré les participants que les sociétés membres de l'Association étaient disposées à coopérer avec leurs homologues africains pour la fourniture de matériel, de techniques et de services d'experts. Il était convaincu que la réunion donnerait de bons résultats. Elle représentait aussi, a-t-il ajouté, une occasion pour ABIMAQ d'acquérir une expérience dans le domaine examiné.

7. La coordonnatrice des activités de CTPD de l'Association brésilienne de coopération (ABC) a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Gouvernement brésilien et donné des précisions sur la nature de la coopération

entre le Brésil et les pays africains. Le Brésil, a-t-elle déclaré, était très attaché à la CEPD/CTPD et possédait des mécanismes souples pour ce genre de coopération qui pouvait prendre une forme bilatérale, ou multilatérale par l'intermédiaire des organismes de l'ONU. Les activités de coopération avec les pays africains avaient été variées et fructueuses. La réunion, qui était une rencontre exploratoire, permettrait, fallait-il espérer, de recenser des domaines de coopération avec les pays participants dans l'agro-industrie. Les activités entreprises pour donner suite à la réunion seraient coordonnées par l'ABC en étroite coopération avec les organismes de l'ONU, et plus particulièrement avec l'ONUDI qui avaient organisé la rencontre. Toute coopération devrait découler d'une demande émanant des pays. La coordinatrice de l'ABC a enfin souligné l'importance du suivi de la réunion.

8. L'ONUDI était représentée par le Chef de la Section de la coopération économique entre pays en développement, qui a remercié le Gouvernement brésilien et l'organisme hôte (ABIMAQ) d'avoir bien voulu accueillir la réunion. Il les a également remerciés pour leur importante contribution financière, leur hospitalité et l'excellente organisation de la rencontre. Le représentant de l'ONUDI a donné une vue d'ensemble des programmes exécutés actuellement par l'Organisation dans le cadre de l'IDDA et dans le domaine de l'IDDA et de la CEPD/CTPD. Le Brésil, a-t-il déclaré, comptait parmi les pays qui appuyaient vigoureusement les efforts des organismes de développement des Nations Unies, y compris l'ONUDI, pour promouvoir les activités de CEPD/CTPD. Etant donné le stade de développement poussé de son agro-industrie, le Brésil avait été en mesure d'offrir une assistance technique à des pays africains dans la plupart des secteurs de cette branche industrielle. L'ONUDI fournirait, dans la limite de ses ressources financières, l'aide nécessaire pour assurer le suivi de la réunion.

9. Le représentant de la FAO a insisté sur le principe qui sous-tendait la coopération Sud-Sud et rappelé l'expérience de son organisation dans ce domaine. La réunion était, estimait-il, une occasion utile pour la FAO d'acquérir une expérience qui lui servirait pour une réunion du même type qu'elle entendait organiser en 1990. Il suivrait donc, avec grand intérêt, les conclusions et recommandations formulées par les participants.

10. Le représentant du FNUD a rappelé l'expérience longue et variée de son organisation dans le domaine de la coopération économique entre pays en développement, et notamment son association de longue date avec ITAL et UNICAMP pour l'exécution de programmes conjoints de formation. Le PNUD examinerait avec grand intérêt les résultats de la réunion et toutes activités entreprises pour y donner suite.

#### Election du bureau

11. Les participants ont élu à l'unanimité le bureau suivant :

Présidente :	Mme Maria Lucia de Oliveira Coordinatrice de la CTPD à l'Association brésilienne de coopération (ABC)
Vice-président :	M. Flavio Alves Ereio Delgado Directeur général de Empresa Agro- Industrial Justino Lopes, E.P. (Cap-Vert)
Rapporteur :	M. Luke C. Mbewe Directeur général de l'Industrial Development Corporation Ltd (Zambie)

Adoption de l'ordre du jour

12. Les participants ont adopté l'ordre du jour suivant :

Ouverture de la réunion  
Présentation du document brésilien  
Présentation du document de l'ONUDI  
Exposés des participants africains  
Réunions, par secteur, entre les participants africains et les industriels brésiliens

Déclarations

13. Les représentants de chacun des pays africains ont fait des déclarations dans lesquelles ils ont donné une vue d'ensemble de la situation et du rôle des secteurs agricole et agro-industriel en insistant sur les problèmes actuels et en proposant des activités de coopération avec le Brésil (pour de plus amples informations, se reporter au chapitre II).

14. Les représentants des organismes brésiliens de financement ont expliqué les différents types d'appui que fourniraient les banques brésiliennes pour des activités commerciales entre le Brésil et les pays africains.

15. Le fonctionnaire de l'ONUDI responsable du Programme pour l'Amérique latine et les Caraïbes a décrit dans ses grandes lignes le rôle de l'Organisation en tant que fournisseur d'une assistance technique, qui diffère sensiblement de celui d'un organisme de financement du développement. Les projets exécutés par l'ONUDI étaient financés soit au titre des chiffres indicatifs de planification (CIP) du PNUD, soit par des ressources administrées par l'ONUDI telles que le Fonds de développement industriel (FDI), les Services industriels spéciaux (SIS) et le Programme ordinaire (PO). Le responsable du Programme pour l'Amérique latine et les Caraïbes a expliqué la différence entre ces fonds qui n'avaient pas à être remboursés et les crédits de la Banque mondiale, et a insisté sur le fait que l'ONUDI pouvait bénéficier de l'élément assistance technique des crédits de la Banque mondiale.

16. Le représentant des participants africains a remercié le Gouvernement brésilien, l'organisme hôte et l'ONUDI et a exprimé l'espoir que la réunion aboutirait à une coopération fructueuse entre le Brésil et les pays africains.

17. La Présidente de la réunion a souligné que celle-ci avait donné de très bons résultats et que son principal objectif avait été atteint, à savoir définir des mécanismes qui pourraient faciliter la coopération technique entre le Brésil et les pays africains dans le domaine agro-industriel. L'ABC, a-t-elle déclaré, offrirait ses services et sa collaboration pour tout ce qui était services de consultants et connaissances spécialisées dans ce domaine particulier.

18. Le représentant du Secrétariat pour la science, la technologie et le développement économique de Sao Paulo a souligné que ce dernier appuyerait toutes activités entreprises à la suite de la réunion pour instaurer une coopération.

19. Le représentant de l'ONUDI et le SIDFA ont souligné que la réunion avait pleinement atteint ses objectifs. Il était possible de renforcer la coopération entre le Brésil et l'Afrique dans l'agro-industrie, en tenant compte des performances et des capacités industrielles du Brésil.

20. Le représentant d'ABINAO a déclaré que l'Association et les 1 300 entreprises nationales qui y étaient affiliées étaient disposées à renforcer la coopération Sud-Sud au sein de l'Amérique latine et avec les pays africains. La réunion avait, pour la première fois, offert une possibilité de connaître les vues des pays africains et d'ouvrir la voie à une coopération avec ces derniers. Compte tenu des difficultés que présentait l'association des questions de commercialisation et de coopération, il avait été décidé de ne centraliser à l'ABC que les questions relatives à la coopération. Il conviendrait de désigner des coordonnateurs pour les activités de coopération technique et scientifique, qui pourraient être soit le PNUD et l'ABC ou le Secrétariat pour la science, la technologie et le développement économique.

#### Adoption des conclusions et recommandations

21. Les participants ont adopté des projets de conclusions et de recommandations à la dernière séance plénière tenue le 10 novembre 1989 (voir chap. VII).

#### Clôture de la réunion

22. La réunion a été close après l'adoption des conclusions et recommandations, le vendredi 10 novembre 1989.

### II. EXTRAITS DES EXPOSES PRESENTES A LA SEANCE PLENIERE

23. Un exposé de l'ONUDI intitulé "The Food Agro-Industrial Sub-Sector: Perspectives and Needs for Technical Co-operation Projects" (Le sous-secteur de l'agro-alimentaire : perspectives et besoins en matière de projets de coopération technique) a été présenté à la réunion. Il devait servir de référence utile et orienter les entretiens bilatéraux. Il y était recommandé de prendre en considération les aspects techniques de l'agro-alimentaire lors de l'élaboration de projets de coopération technique.

24. En général, les pays membres en développement de l'ONUDI ne se situaient pas sur un plan d'égalité, y était-il indiqué, en matière d'infrastructures techniques et de ressources humaines. Les pays avaient donc été groupés, en fonction de leur capacité à assimiler des techniques, en trois catégories, comme suit :



25.	1	2*	3
Groupes de pays	Niveau technique avancé	Niveau technique intermédiaire	Niveau technique faible
<hr/>			
Modes de coopération technique			
1.	Programmes comprenant la micro-électronique pour permettre un accroissement rapide de la productivité	Ajustement/ création d'infrastructures institutionnelles	Ressources humaines
2.	Ajustement des infrastructures pour appliquer des normes élevées	Réhabilitation des usines agro-industrielles en tenant compte des tendances sectorielles	Infrastructures minimales pour le secteur de production
3.		Ressources humaines	

\* La plupart des pays participants ont été classés dans le groupe 2.

#### Exposé du Brésil

26. Malgré l'intérêt que suscitait des deux côtés la CTPD, la coopération qui existe actuellement entre les pays africains et le Brésil a été jugée insuffisante compte tenu de l'importance du potentiel à exploiter.

27. L'exposé du Brésil recensait neuf grands domaines se prêtant à une CTPD entre les pays africains et le Brésil, à savoir : ressources humaines, recherche-développement, fourniture de matériel, réhabilitation de l'agro-industrie, préinvestissement, assistance technique, étude/mise en place d'un système agro-alimentaire intégré, promotion de la qualité des produits alimentaires, système d'information.

28. Etant donné le niveau élevé qu'il avait atteint dans les domaines de la technologie et des études techniques ainsi que dans l'industrie privée, la recherche-développement et la mise en valeur des ressources humaines, le Brésil était en mesure de fournir des moyens techniques appropriés pour une coopération avec les pays africains dans l'agro-industrie.

III. RESUME DES EXPOSES PRESENTES A LA SEANCE PLENIERE  
PAR LES REPRESENTANTS DES PAYS AFRICAINS\*

ANGOLA

A. Situation et problèmes

29. L'agriculture représente 14 % (1986) du produit intérieur brut (PIB) et comprend 71,8 % (1985) de la main-d'oeuvre. L'agro-industrie est un secteur qui pourrait bénéficier du développement naturel constaté dans l'agriculture : viandes et fruits en conserve, huiles végétales (huiles d'arachide, de palme, de copra, de coton et de tournesol), sucre, mélasse et alcool, jus et vins de fruits (à l'exception du raisin), farine de maïs, blé et manioc (bombo/crueira), dérivés du lait (lait pasteurisé, beurre et fromage), margarine, céréales, dérivés de la farine (pain, biscuits). L'Angola a créé des industries de la bière et des boissons gazeuses, mais les principales matières premières doivent être importées (malt, houblon et extraits).

30. Etant donné la quasi-disparition de l'agriculture industrielle et la chute de la petite agriculture au niveau de subsistance, il est impossible de fournir des matières premières aux entreprises alimentaires. Pour obtenir un appui financier de l'étranger afin d'importer des matières premières et maintenir le faible niveau d'activité, il est nécessaire de fixer des priorités. Vu les difficultés dans lesquelles se débat l'agriculture, il faut mobiliser des capitaux extérieurs, notamment pour la réhabilitation des usines dont le matériel est très obsolète. Les problèmes dans ce dernier domaine sont liés non seulement à l'âge du matériel mais aussi à son entretien. Les ouvriers qui en sont chargés ne sont pas suffisamment qualifiés, la pénurie de fonds empêche l'importation de pièces détachées et autres fournitures; du fait de l'obsolescence technique du matériel, les pièces de rechange ne sont plus disponibles. Parfois, la société qui fabrique le matériel n'existe plus.

B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

31. Compte tenu des problèmes susmentionnés, l'Angola serait intéressé par les activités suivantes : création des conditions permettant de relancer la production agricole pour appuyer les agro-industries non intégrées; réhabilitation des complexes agro-industriels existants; relance et expansion de la production agro-industrielle; amélioration des connaissances techniques de la main-d'oeuvre; apport du savoir-faire nécessaire à tous les niveaux de la gestion et de la production; création de mécanismes juridiques et économiques permettant de concilier une intervention éventuelle de partenaires étrangers et les intérêts politiques et économiques du pays.

32. L'Angola souhaiterait coopérer avec le Brésil et d'autres pays en développement dans les domaines suivants :

Formation de la main-d'oeuvre :

Directeurs d'entreprises; responsables de la gestion des stocks dans l'agro-industrie; responsables de la maintenance du matériel; techniciens spécialistes de la production; techniciens de laboratoire; techniciens spécialistes du contrôle de la qualité; analystes de marché (intérieur et extérieur); ouvriers spécialisés.

---

\* Lorsqu'ils n'ont pas été fournis par les pays participants, les chiffres relatifs à la part du secteur agricole dans le PIB et dans la main-d'oeuvre ont été relevés dans le Britannica Book of the Year - 1989 publié par Encyclopaedia Britannica, Inc.

Transfert de technologie :

Extraits de fruits tropicaux; jus de fruits naturels; conserves de fruits tropicaux; conserves de viande; dérivés du lait et biscuits.

## BENIN

### A. Situation et problèmes

33. Le Bénin est un pays essentiellement rural où les possibilités de développement de l'agro-industrie sont importantes. L'agriculture qui représente 35,9 % (1985) du PIB et regroupe 70,2 % de la main-d'oeuvre est favorisée par des bonnes conditions climatiques et hydrographiques. En outre, de par sa situation géographique dans la sous-région, le Bénin trouve dans les pays voisins des débouchés naturels pour certains de ses produits. Ses principales cultures sont le maïs, le sorgho, le haricot, l'arachide, le manioc, l'igname, le palmier à huile et le coton.

34. Les domaines que couvre l'agro-industrie sont les suivants : industries alimentaires - huileries (palme, coton, karité, palmiste), maïseries, sucreries, usines de transformation des fruits (agrumes, mangues, tomates, noix de cajou) boulangeries, etc.; industrie des boissons - brasseries, usines de production de boissons gazeuses et de crème glacée; et industrie textile.

35. Les entreprises rencontrent des difficultés d'ordre technique et financier telles qu'un manque de matières premières dû à l'ancienneté des plantations, la faiblesse des prix à la production et la dépendance à l'égard des cours internationaux pour les produits finals, l'absence de progrès technique, la faible productivité du secteur rural et la pénurie de pièces de rechange pour le matériel.

### B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

36. Malgré les problèmes susmentionnés, l'agro-industrie, secteur primaire pour le Bénin, est appelée à se développer. Une coopération avec le Brésil dans ce domaine sera donc d'un grand intérêt. Le Bénin propose que cette coopération prenne les formes décrites ci-après :

37. Développement du partenariat et création de coentreprises entre les agents économiques béninois et brésiliens en vue de monter des entreprises agricoles et agro-industrielles petites et moyennes. Les agents économiques béninois se sont déclarés intéressés par les domaines suivants : production de "gari", distillation de la mélasse, production de beurre de karité, production de lait de soja, culture de l'anacardier et transformation des noix de cajou, et production d'aliments pour le bétail.

38. Participation des investisseurs brésiliens à la privatisation de certaines entreprises lancée par le Gouvernement béninois. Il s'agit, dans l'agro-industrie, d'une maïserie, d'une société nationale de fabrication de boissons, d'une usine de concentré de tomate et de jus de mangue, d'une usine de transformation de noix de cajou et d'un complexe de production de jus d'agrumes.

39. Etablissement d'échanges entre la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin et l'organisme correspondant au Brésil.

40. Appui du Brésil pour le renforcement des moyens techniques de la Direction de l'industrie du Bénin grâce à l'organisation de voyages d'étude et de stages de formation ou de perfectionnement à l'intention des cadres de la Direction.

41. Etablissement de relations entre les organismes de recherche et de formation béninois et brésiliens dans les domaines agricole et agro-alimentaire.

## BOTSWANA

### A. Situation et problèmes

42. Le Botswana possède essentiellement deux types d'agro-industries. Le plus vaste est celui des industries alimentaires qui comprend les industries de la viande, des céréales, des produits laitiers, les brasseries et les fruits. L'industrie de la viande, la plus importante des industries agro-alimentaires, est surtout destinée à l'exportation. Le deuxième type d'agro-industries concerne des activités autres qu'alimentaires, à savoir le cuir, la production de bois de construction brut, le bois, les textiles, les aliments pour bétail et les secteurs des services comme les machines agricoles, etc. L'agriculture représentait, en 1987, 3,2 % du PIB, et elle employait, en 1985, 43,2 % de la main-d'oeuvre.

43. Les raisons justifiant le développement des agro-industries au Botswana sont multiples. Il s'agit de créer des emplois productifs pour une main-d'oeuvre en croissance rapide, d'améliorer la valeur ajoutée des différentes denrées pour vendre des produits finis et économiser des devises, en particulier dans le domaine des produits de base, et contribuer à diversifier l'économie pour qu'elle dépende moins largement des bovins et des minerais.

44. Comme de nombreux pays africains, le Botswana connaît une grave pénurie de personnel technique et professionnel qualifié. La mise en valeur des ressources humaines dans le secteur agricole a été négligée. L'agriculture souffre actuellement d'une pénurie de personnel formé sur place, malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics pour perfectionner la main-d'oeuvre.

### B. Domaines potentiels de coopération avec le Brésil

45. Le Brésil pourrait assister le Botswana à mettre en valeur ses ressources humaines grâce à des bourses, et à une coopération technique qui pourrait porter sur la recherche en collaboration entre universités et l'échange de professeurs.

46. Le Botswana est en faveur des investissements privés et des coentreprises dans les domaines comme les agro-industries, les industries manufacturières, etc. Le Brésil pourrait participer à des investissements dans les industries du cuir et du bois de construction. La technologie brésilienne étant très développée dans ces secteurs, le Botswana pourrait en retirer un grand profit.

## CAMEROUN

### A. Situation et problèmes

47. L'agriculture représentait, en 1985, 20,6 % du PIB total et elle employait, en 1982, 73,2 % de la main-d'oeuvre.

48. Les principales difficultés que rencontre le Cameroun sont la pénurie de travailleurs qualifiés dans certains domaines et le manque de matériel approprié.

49. Un programme destiné aux "exploitations agricoles de moyenne importance" (EAMI) a été mis en oeuvre au Cameroun pour aider tous les agents économiques désireux d'investir dans l'agriculture.

50. Pour ce qui est de la mécanisation, une convention a déjà été conclue entre le Cameroun et le groupe Cotta (Brésil). Le programme consistera à fabriquer des machines adaptées à l'écologie et aux conditions particulières du Cameroun.

51. En outre, le Cameroun s'est lancé dans la privatisation à outrance de ses entreprises parapubliques, dont la plupart se trouvent dans le secteur alimentaire. Dans un premier temps, la coopération devrait donc porter sur la création d'un cadre institutionnel pour aider le secteur privé. Dans l'avenir, il conviendra de soutenir des projets nouveaux dans deux domaines précis : savoir-faire (formation de la main-d'oeuvre) et matériel (biens d'équipement).

### B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

52. Formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés pour les abattoirs, les charcuteries industrielles, les chaînes du froid; transfert de technique pour les tanneries et autres entreprises agro-alimentaires; amélioration d'autres secteurs industriels grâce à l'utilisation de sous-produits; recherche et développement dans le secteur agro-alimentaire; études de faisabilité dans le secteur des industries agro-alimentaires et des boissons et commercialisation des produits agricoles.

## CAP-VERT

### A. Situation et problèmes

53. Le Cap-Vert n'a aucune tradition agro-industrielle, mis à part une petite production de cognac (aguardente), de fromage de chèvre et de confiserie. L'agriculture représentait, en 1981, 17,6 % du PIB total, et elle occupait, en 1980, 33,1 % de la main-d'oeuvre.

54. Dans la capitale, il existe une industrie de la confiserie et du bonbon qui utilise des pâtes de fruit importées, une usine qui produit de la bière et des jus de fruit, une petite usine de boissons non alcoolisées et une unité de lait condensé et une installation pour la fabrication de yaourts. Sao Vicente possède également une meunerie, des usines de pâtes alimentaires et des biscuiteries.

55. L'entreprise agro-industrielle Justino Lopes pourrait servir de base au développement de l'industrie agricole et de l'élevage. Cette entreprise gère 65 hectares, répartis de la façon suivante : 30 hectares de bananes;

15 hectares de jardins maraîchers; 4 hectares de canne à sucre; 16 hectares plantés d'arbres fruitiers divers (goyave, papaye, orange, etc.); élevage de porcs qui comprend 300 porcs, un abattoir et une fabrique de charcuterie, une petite distillerie et élevage de bovins.

**B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil**

56. Cette entreprise exige une coopération pour financer l'installation d'un système d'irrigation alimenté par gravité et à tourniquet hydraulique; du bétail pour la production de lait (20 têtes); un système pour le triage et la conservation du lait, la pasteurisation et l'embouteillage; la formation d'une personne capable de diriger une petite unité de traitement; du matériel pour la production de pâte de bananes, de jus, de nectars, de confiseries et pour le traitement du maïs, ainsi que des systèmes et des matériaux d'emballage; un petit équipement pour les contrôles en laboratoire.

**GABON**

**A. Situation et problèmes**

57. Au Gabon, l'agriculture représentait, en 1986, 7 % du PIB total et elle employait, en 1983, 10,2 % de la main-d'oeuvre; les principales agro-industries peuvent être réparties en deux sous-secteurs, à savoir :

- Les agro-industries de transformation des produits, en particulier des unités agro-industrielles qui mettent en valeur les produits locaux (café, sucre de canne, coeurs de palmier) et celles qui transforment des matières premières importées (farine, lait, houblon, tabac);
- Les agro-industries qui traitent les produits animaux, à savoir une unité de production de charcuterie, une unité de traitement des crevettes et un complexe intégré pour la production de volailles; et d'autres agro-industries, en particulier pour la transformation du bois et l'embouteillage de l'eau minérale.

**B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil**

58. Pour ce qui est des perspectives de coopération avec le Brésil, le Gabon a signalé trois domaines possibles à court terme, à savoir :

- Le transfert par le Brésil de techniques appropriées à des petites et moyennes entreprises gabonaises, surtout dans les domaines suivants : matériel pour les industries alimentaires et agricoles, le matériel et l'outillage agricole, le matériel de jardinage et le matériel servant à l'élevage du bétail;
- La fourniture aux petites et moyennes entreprises de matériel agricole produit au Brésil tel que les semences tropicales, les engrais, les pesticides, les herbicides et d'autres produits servant à améliorer les rendements dans l'agriculture;
- Une participation brésilienne à la mise en oeuvre de projets au Gabon fondés sur la collaboration des partenaires gabonais; quatre projets ont été portés à l'attention des hommes d'affaires brésiliens, à savoir la production de chaussures, de margarine, de biscuits et de poissons salés et fumés.

## GUINEE-BISSAU

### A. Situation et problèmes

59. L'agriculture représentait, en 1985, 57,8 % du PIB, et elle employait, en 1979, 71,9 % de la main-d'oeuvre. En Guinée-Bissau, comme dans d'autres pays, le secteur agro-industriel joue un rôle important non seulement dans l'économie nationale mais pour enrichir et diversifier le régime alimentaire de la population. Le développement de ce type d'industrie ne peut-être encouragé qu'après la mise en place d'une infrastructure de base qui permette un développement progressif.

60. Les difficultés rencontrées pour relancer l'économie après l'indépendance se sont traduites par une crise grave, puisque l'économie dépend beaucoup de l'importation de matières premières, de matériaux subsidiaires, de combustibles, de pièces détachées et de l'assistance technique dans un pays où les structures administratives et l'encadrement sont insuffisants, la formation professionnelle inadaptée et les services d'entretien et de communications insuffisants. Aussi, la majorité des industries alimentaires sont-elles paralysées et doivent donc être réhabilitées de toute urgence.

### B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

61. La coopération avec des centres d'excellence brésiliens est souhaitée dans le domaine des agro-industries, en particulier avec le Centre de technologie et de recherche appliquées (CITA) et la Direction générale de l'industrie (DGI).

#### Avec le CITA :

Elaboration d'un plan cadre;  
Formation de personnel national pour toutes les activités couvertes par le Centre;  
Assistance de laboratoire (équipement et matériel pour le plan cadre);  
Assistance au projet sur la normalisation des produits alimentaires;  
Mission d'experts et échanges d'expérience entre des départements d'entreprises agro-industrielles et des institutions brésiliennes.

#### Avec la DGI :

Formation de cadres pour les industries alimentaires (agro-industries);  
Elaboration d'un plan cadre pour le développement des agro-industries en Guinée-Bissau;  
Réhabilitation et coentreprise pour les industries du lait et des produits laitiers;  
Réhabilitation et coentreprise pour l'usine de jus de fruits et de conserves de fruits de Titina Sila;  
Assistance technique aux entreprises industrielles.

## LESOTHO

### A. Situation et problèmes

62. Au Lesotho, les agro-industries en sont encore à leur début; certaines marchent bien, d'autres moins bien, et l'agriculture représentait, en 1986, 16,8 % du PIB. La Société du développement national du Lesotho (LNDC) est l'organisme public chargé de l'industrialisation du pays. Les agro-industries

bénéficient d'un rang élevé de priorité dans l'allocation de ressources financières. La création d'agro-industries doit contribuer à un double objectif : encourager les exportations et favoriser la substitution aux importations dans le but d'améliorer un déficit des échanges commerciaux devenu chronique. Parmi les agro-industries déjà existantes, on trouve une brasserie, des boulangeries, des meuneries pour le maïs et le blé, et un abattoir. Certaines d'entre elles, notamment une des meuneries, l'abattoir et une petite laiterie, sont des entreprises publiques et/ou gérées par les pouvoirs publics. Le gouvernement du Lesotho envisage actuellement de privatiser toutes les agro-industries de ce type.

63. La création d'agro-industries est assurée par des coentreprises rassemblant la Société de développement national du Lesotho (LNDC), des entreprises privées locales et des entreprises privées étrangères. Ces dernières doivent fournir du savoir-faire et des connaissances techniques et contribuer aux investissements en biens d'équipement. La LNDC et son homologue pour l'agriculture parallèle, à savoir la Société du développement agricole du Lesotho qui est surtout chargée d'accorder des crédits aux agriculteurs, travaillent en étroite collaboration pour le cofinancement des agro-industries.

#### B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

64. Le Gouvernement du Lesotho, par l'intermédiaire de la LNDC, invite les agro-industries brésiliennes à collaborer avec la LNDC pour la création et le développement d'agro-industries dans l'intérêt de toutes les parties intéressées. Le Lesotho invite les entreprises industrielles à une coopération dans les domaines suivants : tanneries, traitement et mise en conserve de la viande, porcheries intégrées, volailles et produits connexes, production de légumes en serres, développement des pêcheries, matériel d'irrigation et toutes autres agro-industries.

### MOZAMBIQUE

#### A. Situation et problèmes

65. L'agriculture est la base du développement du pays où elle représentait, en 1986, 44,5 % du PIB et employait, en 1980, 83,8 % de la main-d'oeuvre. Les principales denrées d'exportation sont les noix de cajou, le coton, le thé, le coprah et les agrumes, ainsi que le maïs, le riz, les cacahouètes, le manioc, les légumes et les fruits. La production agricole a augmenté de 6,9 % en 1987 et de 5,7 % en 1988.

66. Le secteur des agro-industries a été créé dans les années 50, 60 et 70 et s'est développé dans trois directions : des industries pour le traitement des produits de l'agriculture aux fins d'exportation, des petites et moyennes industries pour la production de biens de consommation et des petites industries situées principalement dans les régions rurales.

67. Les principales caractéristiques des agro-industries sont les suivantes : tendance à la localisation dans des régions de forte production de matières premières, d'utilisation de machines dépassées, de capacité et d'origine diverses.

68. Les principaux problèmes des agro-industries sont les suivants : faible niveau de la production agricole, paralysie de certaines usines détruites totalement ou en partie, pénurie de ressources en devises et en monnaie



nationale, machines vieilles et dépassées, et coûts de conditionnement élevés d'où un produit final bien plus cher. Ce secteur a été couvert par le programme de réhabilitation économique mis sur pied en 1986 qui a permis une relance totale de 3,6 % en 1987 et de 4,5 % en 1988.

69. Les perspectives de développement des agro-industries portent sur l'amélioration de la coordination entre le secteur agricole et industriel, la réhabilitation des installations, l'amélioration des conditions de traitement et de la qualité des produits finis, la formation professionnelle et une meilleure gestion des entreprises.

#### B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

70. Les besoins prioritaires de coopération à court et à moyen terme avec le Brésil sont les suivants : formation professionnelle grâce à des cours sur la gestion des entreprises, les projets agro-industriels et le contrôle de la qualité organisés au Mozambique; cours et stages au Brésil en ingénierie, technologie, contrôle de la qualité, entretien et gestion; assistance d'un expert pour l'entreprise de traitement des agrumes et autres fruits tropicaux pour former le personnel à l'amélioration de la qualité et à la diversification des produits; échanges avec des instituts de recherche et de technologie, des établissements de formation et des usines; étude pour la création d'une usine de conditionnement utilisant des matériaux locaux qui pourra desservir les petites conserveries de fruits et de légumes, en particulier de tomates.

### NIGER

#### A. Situation et problèmes

71. Le Niger est un pays de tradition agricole. L'agriculture, qui représente 26 % du PIB et emploie 70 % de la population économique active, est le domaine prioritaire pour ce pays. C'est pourquoi, au titre du Programme quinquennal de développement économique et social (1987-1991), plus de 30 % des investissements sont destinés à l'agriculture; en outre, la stratégie adoptée privilégie les filières de l'agriculture et de l'élevage.

72. Au titre du programme d'ajustement structurel mis en oeuvre avec l'aide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le Niger s'est engagé dans un processus de libéralisation de l'économie, de restructuration et de privatisation du secteur public et parapublic. En outre, le Niger s'efforce d'encourager l'industrie en modifiant les investissements dans le sens des objectifs des stratégies de développement, en favorisant les exportations, etc.

#### B. Domaines potentiels de coopération avec le Brésil

73. Il convient d'attirer l'attention sur la mise en oeuvre de programmes de réhabilitation des entreprises et de la formation à la maintenance industrielle, en coopération avec l'ONUDI.

74. Le Niger cherche à établir une coopération avec le Brésil dans le domaine de l'assistance technique (gestion, maintenance, etc.) et le redéploiement du machinisme agricole. Cette collaboration devrait être étendue à d'autres secteurs.

NIGERIA

A. Situation et problèmes

75. Le Nigéria jouit de ressources agricoles et humaines considérables. Près de 80 % de la population travaille encore dans l'agriculture et joue un rôle important dans le développement agricole; en effet la transformation des matières premières dépend étroitement de leur origine géographique. Un programme de développement agro-industriel intégré est essentiel à la croissance économique et technologique d'un pays en développement comme le Nigéria. Fondé sur un développement planifié de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et des pêcheries et sur un développement coordonné des industries liées à l'agriculture, un tel programme est un facteur essentiel pour stimuler la croissance autonome de n'importe quelle économie. Le secteur agro-industriel qui utilise jusqu'à présent 60 % de ressources locales pourrait éventuellement parvenir à 100 %. Les principales difficultés sont l'acquisition de technique et de matériel et le manque d'expérience nécessaire pour transformer des produits agricoles en moyens de production et en produits industriels.

76. Les céréales les plus communes au Nigéria sont le maïs, le millet, le sorgho, le riz et le froment. Les principales cultures de racines et de tubercules sont les suivantes : ignames, manioc, colocases, patates douces et irlandaises. Au Nigéria, on trouve une grande variété d'oléagineux : arachides, noix de palme, graines de coton, soja, graines de sésame et melon, etc., qui servent à la fabrication de tourteaux.

B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

77. Bien qu'on dispose de toute une gamme de technologies sur place et à l'étranger, le choix d'une technologie appropriée influera sur le niveau d'efficacité réalisable si l'on veut que la qualité corresponde à la capacité. Il faut également des experts et des ateliers pour mettre au point des produits de plus grande dimension et plus solides qui ne sont pas disponibles actuellement.

78. Les domaines prioritaires où il convient de mettre au point une technologie pour le traitement des produits agricoles au Nigéria sont les suivants : les techniques de transformation de certaines matières premières agricoles en moyens de production industriels présentent certains décalages technologiques qu'il faut combler. Ces techniques peuvent être acquises grâce à l'exécution des projets suivants :

- Conception et fabrication de moulins universels de tailles petite et moyenne qui puissent assurer le broyage de toutes les sortes de céréales pour un prix modéré;
- Conception et fabrication d'une installation de production de fécule permettant de produire des féculés modifiés à base de manioc;
- Production de boisson à base de jus de fruits et de concentrés;
- Conception et fabrication de petites installations de transformation du sucre;
- Conception et fabrication d'une installation pour l'extraction du lait de soja;

- Machines pour la production d'oeufs en poudre pour les petites industries ou pour l'artisanat;
- Installation d'extraction d'huiles essentielles pour la production d'huiles à base d'oléagineux riches servant dans les industries des produits de beauté et de toilette;
- Production de matériel pour la mise en conserve, par exemple, chaudières et cornues à haute pression;
- Mise au point de petites installations pour la transformation du coton en fil et perfectionnement des techniques de filature;
- Mise au point de machines pour la production de fibres en cuir;
- Mise au point de machines pour la transformation du kénaf en fibres et technique pour la production de papier à partir de la pulpe de kénaf;
- Création d'une usine pour la production de teintures pour les industries du textile et du cuir.

#### SAO TOME-ET-PRINCIPE

##### A. Situation et problèmes

79. Sao Tomé-et-Principe est un pays constitué de deux îles principales, Sao Tomé et Principe. Après l'indépendance, le pays a hérité d'un système de productions purement agricoles orienté vers l'exportation et fondé presque exclusivement sur le cacao qui ne prévoyait pas la production de denrées destinées à satisfaire les besoins alimentaires locaux. L'agriculture représentait, en 1981, 26,1 % du PIB et employait, en 1981, 53,9 % de la main-d'oeuvre.

80. La production de cacao, complétée dans une moindre mesure par le coprah et le café, était et reste la principale activité économique et pratiquement la seule source de devises.

81. Depuis 1985, le gouvernement a modifié sa stratégie de développement pour tenter de conjuguer les efforts des pouvoirs publics et le dynamisme du secteur privé. Parallèlement à cela, un programme d'ajustement structurel a été mis en oeuvre avec le soutien de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque de développement africain, en juin 1987. Cet ajustement structurel a deux objectifs à moyen terme :

- Premièrement, réorganiser les finances du pays et rééquilibrer les comptes nationaux;
- Deuxièmement, relancer la croissance dans le secteur productif, dans le but de rééquilibrer la balance extérieure et d'augmenter les recettes publiques.

82. Pour réaliser ces objectifs, les pouvoirs publics envisagent avant tout un train cohérent de mesures économiques et financières, en particulier dans les domaines budgétaire et monétaire et celui du commerce extérieur.

83. Le programme mentionné ci-dessus couvre également la production alimentaire (agriculture, pêcheries et industrie).

**B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil**

84. Les organismes brésiliens et internationaux devraient accorder une assistance pour permettre les activités suivantes :

- Soutien aux initiatives de développement agro-industriel, c'est-à-dire aide pour la formulation et l'exécution de projets dans les domaines mentionnés ci-dessus;
- Formation de cadres, particulièrement dans les domaines suivants :
  - 1) Gestion de projets et d'unités agro-industriels;
  - 2) Contrôle de la qualité des produits alimentaires au stade de la matière première, du traitement du produit fini et du conditionnement;
  - 3) Techniques appropriées pour la transformation des fruits et des légumes;
  - 4) Commercialisation des produits alimentaires; et
- Familiarisation avec les techniques de traitement du cacao, des produits du poisson et de la viande, notamment pour les petites et moyennes entreprises.

**SWAZILAND**

**A. Situation et problèmes**

85. Le Swaziland connaît une accélération du taux de croissance industrielle, en particulier dans le domaine des agro-industries. L'agriculture, qui représentait, en 1984, 20 % du PIB et employait, en 1986, 30,2 % de la main-d'oeuvre, continue à jouer un rôle capital dans l'économie et les pouvoirs publics s'efforcent de parvenir à l'autosuffisance de la production alimentaire et veulent que la croissance de la production agricole serve non seulement à assurer la subsistance de la population, mais aussi à renforcer les possibilités du marché intérieur et des exportations qui sont considérées comme une source de revenu et d'emploi pour une population en augmentation.

86. Au Swaziland, le secteur agro-industriel comprend les industries suivantes : sucre, produits laitiers, viande, volailles, fruits en conserve, filature du coton, farine de maïs et farines destinées à l'alimentation du bétail. Les principaux produits forestiers sont la pâte à papier, le bois de construction, le carton gris, les meubles et divers autres produits.

**B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil**

87. Il y a actuellement un grand besoin de formation spécialisée en gestion et dans les domaines techniques, notamment aux fins de démonstration. Il faut également améliorer les liens entre la chaîne de production et le secteur industriel. Quelques technologies importantes pourraient servir à la mise en oeuvre de projets intégrés et équilibrés dans les domaines suivants : nourriture pour animaux, tannage des cuirs et peaux, déshydratation des épices et des légumes, extraction d'huiles essentielles, installations de production d'éthanol, fabrication de meubles et manutention des fleurs pour l'exportation.

## TANZANIE

### A. Situation et problèmes

88. En Tanzanie l'agriculture représentait, en 1985, 58,5 % du PIB et employait, cette même année, 83,3 % de la main-d'oeuvre. L'absence de travailleurs qualifiés et de cadres techniques est le principal problème qui se pose dans ce secteur.

### B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

89. L'économie tanzanienne a besoin que le soutien aux entreprises agro-industrielles soit renforcé. Si on la compare avec les possibilités économiques du Brésil, il est évident que ses performances pourraient être augmentées, car environ 80 % des produits agricoles sont les mêmes en Tanzanie et au Brésil.

90. La Tanzanie a besoin d'une assistance pour la formation et le transfert de techniques afin que les technologies existantes soient adaptées aux conditions spécifiques de la Tanzanie. On espère donc que les participants à la réunion étudieront les possibilités d'accorder une telle assistance.

91. Un certain nombre d'entrepreneurs et de consultants participeront à cette opération qui nécessite un financement. Il convient de structurer les technologies actuelles de façon à les adapter aux besoins de pays plus petits.

## ZAMBIE

### A. Situation et problèmes

92. En Zambie l'agriculture représentait, en 1986, 14,5 % du PIB et employait, en 1985, 71,5 % de la main-d'oeuvre. La Société de développement industriel (INDECO Ltd) est une entreprise parapublique chargée d'assurer le développement industriel du pays qui est très active dans le domaine des industries alimentaires et des industries liées à l'agriculture.

93. Malgré les contraintes qui ont freiné le développement équilibré du pays, on peut constater certaines réussites. La Zambie offre des possibilités de coentreprises avec INDECO avec une participation majoritaire ou minoritaire. Ce pays s'est doté d'un code des investissements favorable aux investisseurs et des négociations sont en cours avec le Fonds monétaire et la Banque mondiale puisque le gouvernement a mis à exécution son propre programme d'ajustement structurel.

### B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

94. La coopération avec des organisations et des entreprises brésiliennes pourrait porter sur la formation aux techniques alimentaires et sur la réhabilitation et l'amélioration des capacités des conserveries de fruits et légumes. Le traitement et la mise en conserve des ananas, l'expansion des plantations de café arabica et son traitement pour l'exportation, le transfert de savoir-faire et de techniques sont également des domaines importants. Les entreprises brésiliennes sont invitées à s'intéresser à d'autres industries alimentaires ou d'industries liées à l'agriculture, la liste des besoins n'était ni complète ni exhaustive.

## ZIMBABWE

### A. Situation et problèmes

95. Le Zimbabwe possède une industrie manufacturière relativement sophistiquée. Ce pays est autosuffisant dans le domaine alimentaire grâce à un effort concerté des pouvoirs publics pour réaliser, dans une large mesure, l'intégration des secteurs agricole et industriel. Les industries manufacturières sont surtout de grandes entreprises fortement automatisées. Il convient donc de favoriser le développement des petites et moyennes industries pour que la majorité de la population puisse travailler dans les industries manufacturières.

96. Malheureusement, la performance des industries manufacturières n'est pas optimale, une grande partie des équipements étant déjà bien démodés; c'est pourquoi l'on s'efforce actuellement de les remplacer dans toutes les industries. Le Brésil pourrait donc fournir une grande partie des machines importées par le Zimbabwe.

97. Le Zimbabwe ne produit pas de machines pour l'extraction des huiles végétales. On s'intéresse beaucoup au Zimbabwe à des machines qui puissent traiter jusqu'à 120 tonnes de graines par semaine. Les quatre grands producteurs d'huile de cuisine ont une capacité de production hebdomadaire totale de 1,6 million de litres d'huile raffinée par semaine. Ces producteurs sont actuellement en train de remplacer la plupart de leur équipement périmé. L'agriculture représentait, en 1986, 11,4 % du PIB et employait, en 1985, 26,1 % de la main-d'oeuvre.

### B. Domaines possibles de coopération avec le Brésil

98. Le Zimbabwe s'intéresserait au matériel de traitement des fruits. L'accent devrait être mis sur les petites et moyennes installations mais, de temps en temps, des matériels de production plus importants seront nécessaires. Actuellement, on cherche à améliorer la qualité des produits pour augmenter les bénéfices. Les machines requises sont surtout destinées à la production de concentrés.

99. Le Brésil a, semble-t-il, les capacités techniques lui permettant de fournir la plupart des machines industrielles dont le Zimbabwe a besoin. Compte tenu de la pénurie des devises, le Zimbabwe souhaiterait développer ses échanges avec le Brésil.

100. En outre, le Zimbabwe pourrait profiter des vastes possibilités de formation que l'on peut trouver au Brésil, en particulier au niveau post-universitaire. Il conviendra d'étudier, avec les autorités brésiliennes, la possibilité d'organiser des enseignements spéciaux pour le Zimbabwe.

## IV. PRINCIPAUX DOMAINES OFFRANT DES POSSIBILITES DE COOPERATION ENTRE LE BRÉSIL ET LES PAYS AFRICAINS

101. Une évaluation minutieuse des contributions de chaque pays a permis d'identifier les possibilités de coopération dans les domaines suivants : transfert de technologie, mise en valeur des ressources humaines, coentreprises, renforcement des institutions, petites industries.

	Transfert de technologie	Mise en valeur des ressources humaines	Coentre- prises	Renfor- cement des insti- tutions	Dévelop- pement des petites industries
ANGOLA	X	X			
BENIN	X	X	X	X	X
BOTSWANA	X	X	X		
CAMEROUN	X	X		X	
CAP-VERT	X				X
GABON	X	X	X		X
GUINEE-BISSAU	X	X	X	X	
LESOTHO	X		X		
MOZAMBIQUE	X	X		X	X
NIGER	X	X			
NIGERIA	X	X	X	X	X
SAO TOME-ET- PRINCIPE	X	X			X
SWAZILAND	X	X	X		X
TANZANIE	X	X			X
ZAMBIE	X	X		X	
ZIMBABWE	X	X	X		

V. VISITE D'ITAL (INSTITUT DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE)  
ET D'UNICAMP (UNIVERSITE D'ETAT DE CAMPINAS)

A. Visite d'ITAL

102. Dans la matinée du 7 novembre 1989, les délégations africaines ont visité le principal centre brésilien de recherche-développement sur la technologie alimentaire, ITAL, situé à Campinas, à 90 kilomètres au nord de Sao Paulo. Cet institut, qui existe depuis 20 ans, a bénéficié de l'appui fourni par des projets du PNUD, de la FAO et de l'ONUDI.

Les objectifs d'ITAL sont les suivants :

- i) La recherche-développement en ce qui concerne les technologies en matière de transport des matières premières, de stockage, de conditionnement, de conservation, de distribution et d'utilisation d'équipements pour la fabrication des produits alimentaires;
- ii) Le transfert de technologie par le biais de la formation, de l'assistance technique et d'études de faisabilité portant sur des projets techno-économiques;
- iii) Un appui technique et institutionnel aux programmes gouvernementaux;
- iv) La mise au point de produits spécialement destinés aux groupes à faible revenu.

103. La visite a commencé par un exposé général sur ITAL par son Directeur général, M. Rogerio P. Tocchini; il a été suivi d'une visite guidée de laboratoires spécialisés dans les activités suivantes : le traitement du lait et des produits dérivés du lait, l'emballage, la production d'huiles végétales dans une installation pilote, le stockage, la microbiologie, le contrôle de la qualité, les produits chimiques, les produits biochimiques et les méthodes de laboratoire.

104. Cette visite a présenté un grand intérêt pour les délégations africaines, en particulier pour celles des pays lusophones (Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Cap-Vert, Angola, Guinée-Bissau), ainsi que pour la Tanzanie. Ces pays s'intéressent en effet tout spécialement à la formation et au transfert de technologie, aux procédés de fabrication à petite échelle et à l'équipement. (Les délégations ont participé, le 9 novembre 1989, à une deuxième visite détaillée d'ITAL.)

#### B. Visite d'UNICAMP

105. Pendant l'après-midi de la même journée, les délégations africaines ont visité l'université d'Etat de Campinas (UNICAMP) et l'entreprise D'Andrea. A côté d'un grand nombre de facultés de sciences médicales et humaines, cette université très importante comprend une faculté d'agronomie et des techniques alimentaires.

106. Des exposés sur UNICAMP ont été faits par le Chef des Services des relations extérieures de l'université, M. Inacio Dal Fabbro, par le Directeur de la Faculté d'agronomie, le professeur Archimedes Perez Filho, et par le professeur Cesar Francesco Ciacco, de la Faculté des techniques alimentaires. Au cours de cette visite, les entretiens avec les délégations africaines se sont succédés. Les possibilités de formation offertes par UNICAMP, dans le cadre d'accords bilatéraux, aux élèves et diplômés d'université leur ont été exposées. L'université compte 50 % de diplômés, dont 15 % étrangers (principalement des ressortissants de pays latino-américains, du Mozambique et de l'Angola). Les représentants d'UNICAMP ont fait valoir la possibilité d'envoyer des experts et des professeurs d'UNICAMP en Afrique dans le cadre de projets ONUDI/CTPD, et mis l'accent sur l'expérience qu'ils avaient acquise dans le domaine du transfert de technologie et de la coopération dans des sociétés privées dans le cadre de la Fondation UNICAMP.

107. A la suite de ces entretiens, les délégations africaines ont visité la Faculté des techniques agronomiques et le Département des machines agricoles. Leurs membres ont été très impressionnés par l'outillage spécial mis au point à l'intention des consultants d'UNICAMP envoyés dans les pays en développement, ainsi que par les méthodes élaborées par UNICAMP pour rationaliser l'utilisation de l'outillage et économiser de l'énergie.

108. Les délégations ont également visité l'établissement D'Andrea, producteur de machines agricoles et se sont entretenues avec ses cadres dirigeants de questions relatives aux prix et de questions techniques.

#### VI. RENCONTRE AVEC DES REPRESENTANTS D'INSTITUTIONS ET DES FABRICANTS BRESILIENS

109. Dans le cadre de la réunion, les délégués africains ont rencontré les représentants du secrétariat pour la science, la technologie et le développement économique de Sao Paulo. Un exposé a été fait à leur intention sur les possibilités offertes par le Brésil en matière de coopération avec les pays africains dans les domaines de la science, de la technologie et du commerce et sur la marche à suivre pour fournir cette coopération.

110. Les délégués africains ont également rencontré un certain nombre de fabricants de machines industrielles dont la plupart étaient membres de l'Association brésilienne des fabricants de machines et de matériel (ABIMAQ). A cette occasion, un enregistrement vidéo sur les activités commerciales de ces fabricants, les lignes de production et leurs produits, leur a été montré. Divers catalogues de machines et d'équipement leur ont en outre été distribués.



111. On trouvera, à l'annexe I, la liste des représentants du secrétariat et des fabricants de machines et de matériel.

## VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

112. Etant donné les possibilités offertes par le Brésil en matière de coopération avec les pays africains dans le domaine de l'agro-industrie, il est recommandé que l'ONUDI et les autres institutions des Nations Unies poursuivent leurs activités en la matière, en coopération avec les autorités et institutions brésiliennes compétentes. Ces activités devraient comprendre notamment l'organisation d'ateliers et de séminaires et l'échange de missions techniques entre le Brésil et les pays africains. Pour tirer parti des structures qui existent déjà dans certains pays africains en matière de coopération technique dans les domaines correspondants, il est recommandé de tenir compte des projets de l'ONUDI dans l'agro-industrie avant de mettre sur pied d'autres projets bilatéraux. L'ONUDI et l'Association brésilienne de coopération (ABC) devraient jouer le rôle de coordonnatrices des activités qui feront suite à cette réunion de travail.

113. Pour permettre l'identification d'autres domaines de coopération entre le Brésil et les pays africains, il est recommandé de fournir aux pays africains coopérants toutes les informations pertinentes nécessaires concernant les possibilités technologiques dans le domaine des agro-industries. Au nombre de ces informations devrait figurer une liste des institutions brésiliennes offrant des programmes de formation liés aux agro-industries, ainsi que des données concernant le coût, le calendrier et la durée des divers programmes de formation.

114. Les participants ont relevé que le Brésil avait l'expérience de l'acquisition des technologies et de leur adaptation à ses propres caractéristiques. Il est recommandé à l'ONUDI et aux autres institutions des Nations Unies d'étudier, en coopération avec les institutions brésiliennes compétentes, les possibilités existantes en matière de transfert de technologie pour petites, moyennes et grandes entreprises. Ce transfert, a-t-on souligné, devrait s'effectuer par étapes et s'accompagner d'éléments de formation afin de faciliter l'absorption de ces types de technologie par les pays africains. Il est recommandé, à cet effet, de compléter et d'appuyer les programmes techniques bilatéraux à l'aide de programmes CEPD/CTPD de l'ONUDI. Cette coopération avec le Brésil en matière de transfert de technologie consisterait notamment à préparer des diagnostics par secteurs et sous-secteurs, des propositions de réhabilitation dans le domaine agro-industriel et, à un stade ultérieur, des programmes de planification au niveau national et/ou sectoriel.

115. Le Brésil disposant d'institutions de formation et de recherche dans le domaine des agro-industries, l'organisation dans ce pays, de cours à l'intention des ressortissants de pays africains lusophones dans des institutions disposées à offrir ce type de service, est recommandée. Il est recommandé, par ailleurs, que des cours de ce genre soient également dispensés à des nationaux de pays africains anglophones et francophones. Les autorités brésiliennes et les organisations internationales sont priées de fournir l'appui financier nécessaire à l'organisation de ces cours. Ceux-ci devraient comprendre une formation à l'intention des étudiants et diplômés, une formation de groupe en entreprise, une formation à la gestion, des bourses, des voyages d'étude et la formation de formateurs. Il est recommandé, en outre, que l'Association brésilienne de coopération (ABC) étudie avec le secrétariat pour la science, la technologie et le développement économique de

Sao Paulo, la possibilité de créer à Campinas (Etat de Sao Paulo), un programme de formation dans le domaine des agro-industries dans les pays africains, avec l'aide éventuelle de l'ONUDI et du PNUD. Ce programme mettrait l'accent sur les domaines dans lesquels le Brésil peut offrir, en la matière, une technologie compétitive appropriée. Les agents d'exécution nationaux seraient l'Institut de technologie alimentaire (Instituto de Tecnologia Alimentaria - ITAL) et l'Université de Campinas (UNICAMP).

116. Un certain nombre de participants ayant souhaité que les sociétés et/ou institutions brésiliennes investissent dans leurs pays respectifs, il est recommandé que les entreprises d'Etat et les entreprises privées de ces pays s'adressent aux autorités et aux sociétés et/ou institutions brésiliennes compétentes en vue de conclure les accords appropriés. Il est également recommandé que les organismes brésiliens compétents facilitent les investissements dans les industries des pays africains représentés à la réunion. Afin de promouvoir la mise en place de petites et moyennes coentreprises industrielles au niveau bilatéral, il est recommandé d'envisager la possibilité de créer un mécanisme afro-brésilien de promotion des investissements en mettant à profit les Services de promotion des investissements industriels de l'ONUDI.

117. Il est recommandé qu'un appui au renforcement des institutions soit fourni par le Brésil dans les domaines suivants : a) établissement de liens entre les institutions africaines existantes et leurs homologues brésiliennes compétentes; b) renforcement et amélioration des institutions africaines existantes; c) création de nouvelles institutions dans les pays participant à la réunion. L'accent devrait être mis sur la composante recherche de ces institutions.

118. Il est recommandé que les programmes de l'ONUDI à l'intention du secteur des petites et moyennes industries et pour le développement de l'esprit d'entreprise dans les pays africains bénéficient de la coopération brésilienne. Ces programmes concernent notamment la création d'institutions de soutien aux petites et moyennes industries, leur renforcement et leur amélioration et la création de réseaux de services de vulgarisation, en particulier pour les industries rurales. La coopération brésilienne consisterait surtout à fournir des compétences techniques par l'intermédiaire des agences appropriées. Cette coopération déboucherait, dans certains cas, sur des accords de coentreprise entre des entreprises industrielles brésiliennes et africaines, ainsi que sur un transfert de technologies particulièrement adaptées aux caractéristiques des petites et moyennes industries.

119. Il est recommandé de mettre à la portée de certains pays africains représentés à la réunion des compétences techniques brésiliennes lorsque des programmes et des stratégies (plans directeurs) de développement agro-industriel seront mis au point.

120. Un certain nombre de participants se sont déclarés disposés à acheter de l'équipement et des machines fabriqués au Brésil. Il est recommandé que ces marchandises et les services connexes offerts par les fabricants brésiliens soient fournis dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

1. Angola  
M. Elcideo Serrao da Veiga de Oliveira  
Chief of Department, National Directorate for Food Industries  
  
M. Antonio de Lemos  
Senior Technician  
Ministry of Industry
2. Bénin  
M. M. Abdou Hanzinze Ocen  
Direction de l'industrie  
Ministère de l'industrie et de l'énergie
3. Botswana  
M. Howard Kgalemang Sigwele  
Principal Agricultural Economist  
Ministry of Agriculture
4. Cameroun  
M. M. Paul-Henri Moundi  
Chargé d'études au Ministère du développement industriel et commercial  
Ministère du développement industriel et commercial
5. Cap-Vert  
M. Flavio Alves Ereio Delgado  
General Director  
Agro-Industrial Justino Lopes Company, EP
6. Gabon  
M. Jean Fidèle Otando  
Directeur général  
Agence nationale de promotion de la PME, PROMOGABON  
  
M. M. Thierry Issembé  
Directeur  
Contrôle des industries alimentaires  
Ministère de l'agriculture
7. Guinée-Bissau  
M. Miguel Soares da Gama  
Chief of Laboratory  
Centre of Applied Technological Studies
8. Lesotho  
M. Moteka Mohale  
Deputy Director  
Planning, Programming and Operations  
National Development Corporation
9. Mozambique  
Mme Lara da Silva Carilho  
Chief  
Department of Food Processing Industry  
Directory Unit for the Food and Tobacco Sector

10. Niger  
M. M. Agustin Assogba  
Chef  
Service "Suivi et évaluations industrielles"  
Ministère du commerce de l'industrie et de l'artisanat
  
  11. Nigéria  
Mme O. A. Aribisala  
Director  
Raw Materials Research and Development Council  
Chief Demola Ladapo  
National Association of Small-Scale Industries
  
  12. Sao Tomé-et-Principe  
M. Norberto Costa Allegre  
Director of Industry, Energy and Tourism
  
  13. Swaziland  
Mme Phumelle Dlamini  
Assistant Planning Officer  
Ministry of Commerce, Industry and Tourism
  
  14. Tanzanie  
M. Mike Yaro Laiser  
Director  
Research and Development Planning  
Small Industry Development Organization
  
  15. Zambie  
M. Luke Chenjelan: Mbewe  
General Manager  
INDECO Ltd
  
  16. Zimbabwe  
M. Ivan Noel Chasakara  
Senior Administrative Officer  
Ministry of Industry and Technology
- United Nations Development Programme  
M. A. Chavez  
Principal Technical Advisor  
Technical Advisory Division  
Bureau for Programme Policy and Evaluation  
New York
- Food and Agriculture Organization of United Nations  
M. P. Rosenegger  
Representative  
Brasilia
- United Nations Industrial Development Organization  
M. P. Skupch  
Senior Industrial Development Field Adviser  
United Nations Development Programme  
Brasilia
- M. Fan Huishun  
Chief  
Section for Economic Co-operation Among Developing Countries

**Mae M. Souza**  
Industrial Development Officer  
Section for Economic Co-operation among Developing Countries

**M. S. Miranda da Cruz**  
Industrial Development Officer  
Agro-based Industries Branch

**M. K. Billand**  
Area Programme Officer  
Latin America and Caribbean Programme

**M. Ph. Landaud**  
UNIDO Junior Professional Officer  
United Nations Development Programme  
Buenos Aires

**BRESIL**

1. Brazilian Co-operation Agency  
Ministry of Foreign Affairs  
Brasilia, D.F.

**Mme Maria Lucia de Oliveira**  
Technical Co-operation among Developing Countries

**M. Reinaldo Moura**  
Technical Co-operation among Developing Countries

2. Brazilian Association of Machinery and Equipment Industry (ABIMAQ)  
Avenida Jabaquara  
Sao Paulo (Brésil)

**M. Mario Mugnaini Junior**  
Director, 2nd Vice-President

**M. José María Jorge Sebstiao**  
President  
National Department of Agricultural Machines and Implements

**M. Joao Abdala Neto**  
Chief  
Trade Promotion Division

**Mme Mércia da Conceicao Fernandes**  
Chief  
Sectorial Co-ordination Division

**Mme Celia Blasco Campoamor**  
Co-ordinator  
Trade Promotion Division

**M. José Ricardo Torrico Antezana**  
Co-ordinator  
Sectorial Co-ordination Division

M. Gilberto Allesina  
Co-ordinator  
Sectoral Co-ordination Division

Mme Ana Helena C. de Andrade  
Co-ordinator  
Sectoral Co-ordination Division

3. Secretariat for Science, Technology and Economic Development  
Angelica Av. 2.632  
CEP 01228 Sao Paulo (Brésil)

M. José Roberto de Araujo Cunha, Jr.  
Sub-Coordinator Industry and Trade

M. Nilton Geraldo Santos de Albuquerque

4. Brasil/Nordon Ind. Met. SA  
Av. Brig. Luis Antonio 849  
Sao Paulo (Brésil)

M. Oliveira José Paul Guimaraes  
Manager  
Brewery Department

M. Norival Teodoro Siqueira  
Administrative Director  
Food Industry

5. Agroceres Brasil  
Vieira de Carvalho 40, 6to Andar  
Sao Paulo (Brésil)

M. José Luis Tejon Megido  
Marketing General Manager

6. APV do Brasil  
R. Joao Daprat 231  
Rudge Ramos Sao Bernardo do Campo  
Etat de Sao Paulo

M. José Carlos da Costa Picarra  
Export Manager

M. Marco Antonio Magolbo  
Sales Manager

7. Aquino Consultores Associados Ltda  
Francisco Ribeiro Jr. Av., 198, Room 204-centre  
Cep. 45.600 Itabuna/Bahai

M. Carlos Roberto Nuñez de Aquino  
Consultant

8. Banco do Estado de Sao Paulo, SA  
Rua Joao Bricola 24,  
Cep. 01.010, Sao Paulo

M. José Rocilo Sampaio da Cruz  
Director

9. Brasil Delta Tecnologia Electronica  
Ass. Delta Technology Corporation  
Rua dos Chanes 58  
Cep. 04.087 Sao Paulo

M. Antonio Luis Amato Junior  
General Manager

10. Codistil SA Dedini  
Rodavia Rio Claro  
Piracicaba km. 26.4  
Cep. 13.400 Piracicaba

M. Mario Farinazzo Balducci  
Export Sales Manager

11. Coldex Frigor Exportadora Sa  
Rua Eng. Mesquita Sampaio 518  
Sao Paulo

M. Hugo Dalla Zanna  
Export Manager

12. Hebenstreit Sollich Ltda  
Rua Joao Pompeu Filho, 575  
Cep. 53.480 Limeira, SP

M. José Giafone Batista

13. Irmaos Noqueira SA  
Rua 15 de Novembro 781  
Cep 13.790 Itapira, SP

M. Douglas Charles Oaten  
Overseas Business Manager

14. Madef SA  
Rua Liberdade, 1315  
Camoas, RS

M. Vilmar Antonio da Silva  
Export Sales Manager

15. Maquinas Tigre Sa  
R. Guarizinho, 469  
Sao Paulo (Brésil)

M. Almir Elyseu de Liguera Batalha  
Sales Manager

M. Irineu Carniato  
Assessor de Comercio Exterior

16. Mendes Projetos Sa  
R. Cunha Rastos 438  
Limeira, SP

M. Alexandre Sanz Veiga  
Director

17. Perfecta Curitiba Sa  
R. Alfredo Vieira Barcelos 333  
CEP. 81.500 Curitiba, PA.  
  
M. Joao Heilbrunn  
Executivo
18. Silogrannel SA  
Av. Soma 700  
Sumaré, SP  
  
M. Gilberto Rodrigues de Souza  
Application Engineer  
  
M. Carlos Alberto Junqueira Branco  
Agricultural Engineer, Commercial Dept.
19. Sima - Soc. Industrial Maq. Alimenticias Sa  
Adva. Ver. Antonio da Costa Rios 1340  
Porto Alegre, MG  
  
M. José Enrique Evans del Campo  
Director
20. TNL Industria Mecanica Ltda  
Rodovia Raposo Tavares km 381  
Ourinhos, Sao Paulo  
  
M. Diogenes Machado  
Sales Manager
21. Yoshida  
Av. Vieira de Moraes 1764  
C. Belo, Sao Paulo  
  
M. Roberto Marques Gomes  
Technical Advisor



ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

Les documents ci-après ont été distribués pendant la réunion :

1. Document de l'ONUDI établi par le service des agro-industries :  
**Agro-Industrial Sub-Sector: Perspectives and Needs for Technical Co-operation Projects**
2. Exposé brésilien : **Technical Co-operation between Brazil and African Countries in the Agro-Food Industry**; auteur : **Carlos R. N. de Aquino, Director-Presidente Aquino Consultores Associados**
3. Les exposés par pays suivants (présentés par les pays concernés) :  
  
**The Food Industry in Angola**  
**Situation and Perspectives of the Food Industry in Angola**  
  
**Les potentialités de développement de l'agro-industrie au Bénin.**  
**Expérience béninoise dans le domaine de l'agro-industrie**  
  
**The Agro-Industrial Situation in Cape Verde**  
  
**Situation et perspectives de l'agro-industrie au Gabon**  
  
**The Agro-Industrie in Mozambique**  
  
**Status of Agro-Industries in Nigeria**  
  
**Agro-Industries Development in Tanzania**  
  
**Exposé présenté par M. Luke Mbeve, General Manager INDECO Limited, Lusaka, Zambia**
4. Document de l'ONUDI intitulé : **Financing for Industry**